Index Egalité Femmes-Hommes 2024
Mise en place des Objectifs de progression & Plan d'actions 2025

Au-delà des enjeux de rémunération traduits dans l'Index Egalité Femmes-Hommes, Bertin Technologies porte une attention forte à l'Egalité de traitement entre les femmes et les hommes, sur les enjeux de recrutement et d'intégration, de développement des compétences, d'évolution professionnelle.

L'index a diminué depuis 2023, cela engageant Bertin Technologies à définir un plan d'actions pour tendre vers une égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes, en particulier sur les indicateurs suivants :

- Indicateur 1 : Ecarts de rémunération (en %)
- Indicateur 2 : Ecarts d'augmentations individuelles (en %)
- Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Objectif portant sur l'Indicateur 1 - Ecarts de rémunération

Pour cet indicateur, Bertin Technologies a obtenu **33/40 en 2024.**

Bertin Technologies s'engage, dans la mesure du possible, à réduire les écarts entre les rémunérations des femmes et des hommes sur l'ensemble des catégories et tranches d'âges, et en particulier pour les quatre catégories ci-après, qui traduisaient les écarts les plus significatifs en 2024 :

- Production non-cadres : de 50 ans et +
- Support cadres : de 50 ans et +
- Techniques Opérationnels non-cadres : entre 40 et 49 ans
- Direction/Management : 50 ans et +

Pour atteindre cet objectif, Bertin Technologies veillera à :

- L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, pour des postes de responsabilités équivalentes ;
- L'égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes pour un même travail et à niveau de performance équivalent, tout au long du parcours professionnel au sein de l'entreprise.

Pour cet indicateur, Bertin Technologies vise d'obtenir 1 à 2 points supplémentaires en 2025.

Objectif portant sur l'Indicateur 2 – Ecarts de taux d'augmentations individuelles

Pour cet indicateur, Bertin Technologies a obtenu **10/20 en 2024**.

Pour l'année 2025, Bertin Technologies s'engage à réduire significativement l'écart des augmentations individuelles (AI) entre les femmes et les hommes, pour des niveaux de performance comparables.

Pour cet indicateur, Bertin Technologies souhaite obtenir +10 points sur cet indicateur en 2025.

Objectif portant sur l'Indicateur 5 – Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Pour cet indicateur, Bertin Technologies a obtenu 0/10 en 2024.

Bertin Technologies se fixe pour objectif d'augmenter, dans la mesure du possible, le nombre de salariés femmes parmi les 10 rémunérations les plus hautes.

Pour atteindre cet objectif, l'entreprise veillera à :

- L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière d'évolution salariale et de promotion interne vers des postes d'encadrement et de direction ;
- L'égalité de traitement des candidatures des deux sexes, notamment en cas de recrutement à des postes d'encadrement ou de direction.

Bertin Technologies souhaite obtenir +5 points sur cet indicateur en 2025.

SAS au capital de 18 000 000 Euros ◢ 422 511 204 RCS VERSAILLES ◢ Code APE 7112B
Siège social : Parc d'Activités du Pas du Lac ◢ 10 bis, avenue Ampère Montigny-le-Bretonneux (78) ◢ France ◢ +33 (0)1 39 30 60 00
Adresse postale : BP 284 ◢ 78053 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex ◢ FRANCE
https://www.bertin.fr